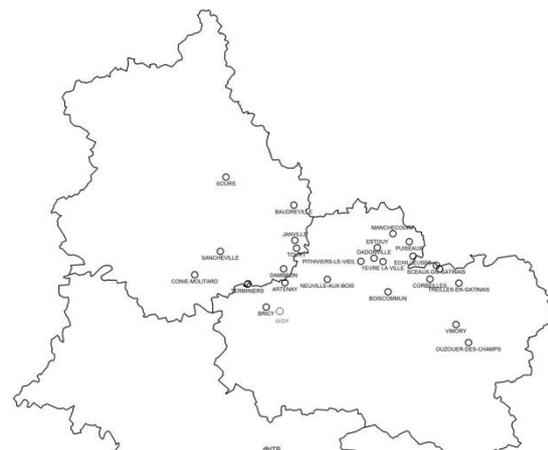


Bilan Betterave 2018

LE RESEAU 2018

Le réseau de suivi comportait 31 parcelles, 26 parcelles en observation maladies, 6 en observation teignes dont 1 en double suivi (Puisseaux).

Les bulletins édités d'avril à mi septembre ont été réalisés grâce aux observations d'un ensemble de partenaires (sucreries, Tereos, Cristal Union, coopératives céréalières, négoce et agriculteurs) que nous remercions pour leur participation.



Quelques chiffres :

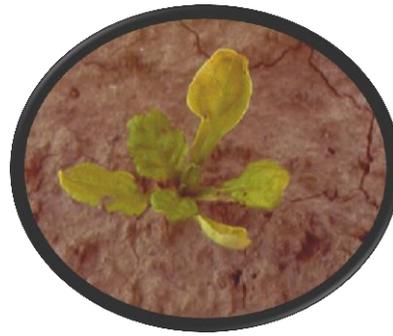
- 67 % des parcelles se trouvaient dans le Loiret, 33 % en Eure et Loir
- Date de semis moyenne : 1^{er} avril 2018
- Taux d'irrigation : 81 % irrigué, 19 % non irrigué
- 48% des semences étaient traitées Imprimo, 44% Cruiser, 7 % standard

BILAN CLIMATIQUE

Enquête végétation Centre amplitudes dates de semis



Régionalement, les semis ont été effectués en moyenne le 12 avril, soit 23 jours de plus que la moyenne 5 ans. Les implantations tardives, puis les pluies en excès en mai ont provoqué de l'asphyxie racinaire puis de l'acidité de surface. L'aphanomyces a fait son apparition dans certaines parcelles tout comme en 2016.

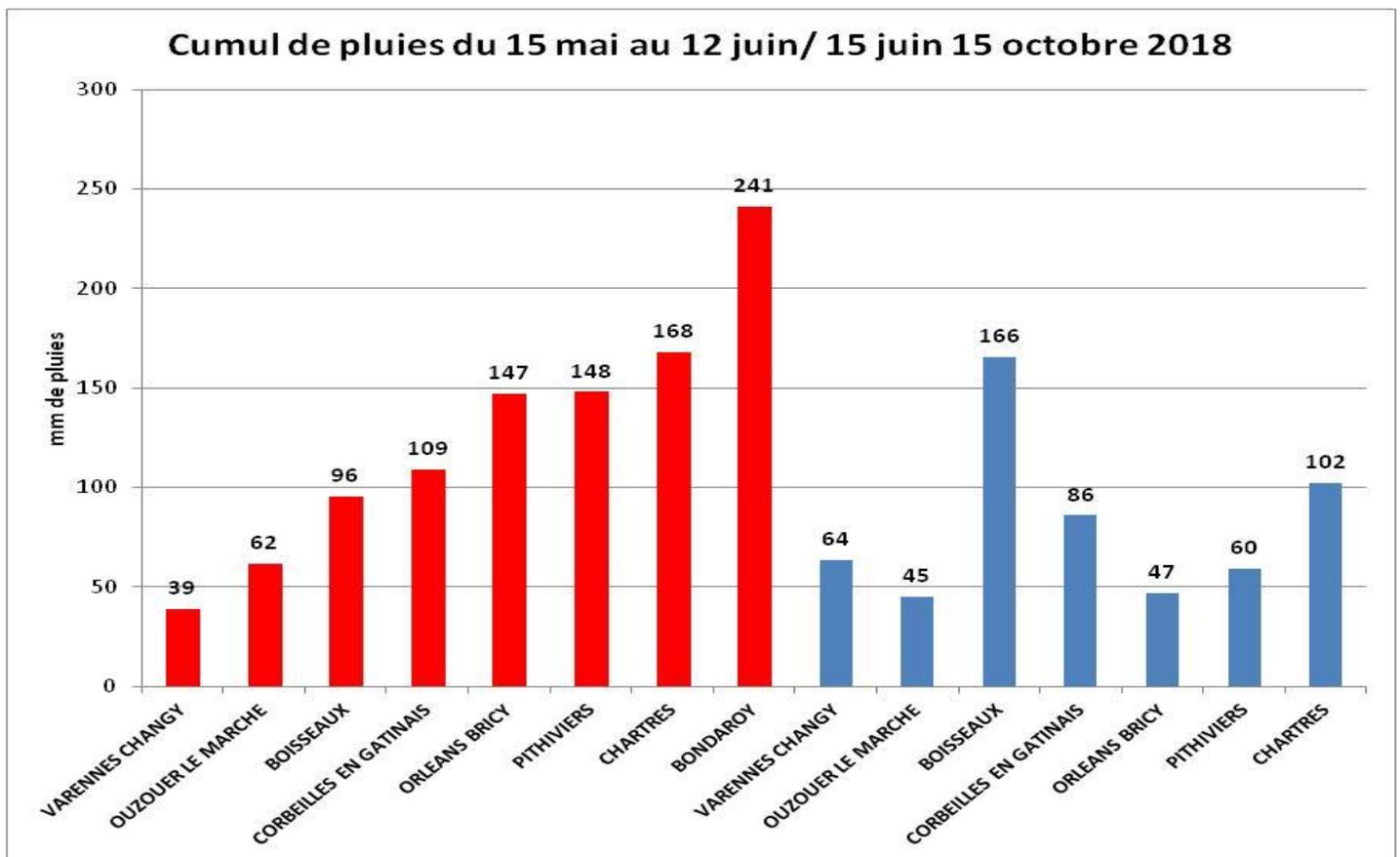


Acidité de surface



Aphanomyces

Asphyxie racinaire



Ensuite est survenu le stress hydrique en juillet / août et septembre.

Tous ces aléas climatiques ont lourdement influencé la dynamique des bio agresseurs et accentué la pression parasitaire et fongique, et par conséquent le nombre d'interventions.

- Les fortes chaleurs de l'été ont permis de limiter le nombre de traitements teignes.
- Les irrigations répétées, cumulées à l'inoculum présent dans l'environnement, a permis à la cercosporiose de s'exprimer de plus en plus fortement.
- En moyenne 2,71 interventions ont été réalisées dans le réseau (parcelles irriguées et non irriguées confondues) mais ce chiffre est non représentatif de la pression cercosporiose observée car beaucoup de traitements n'ont pas été réalisés du fait de la sécheresse.

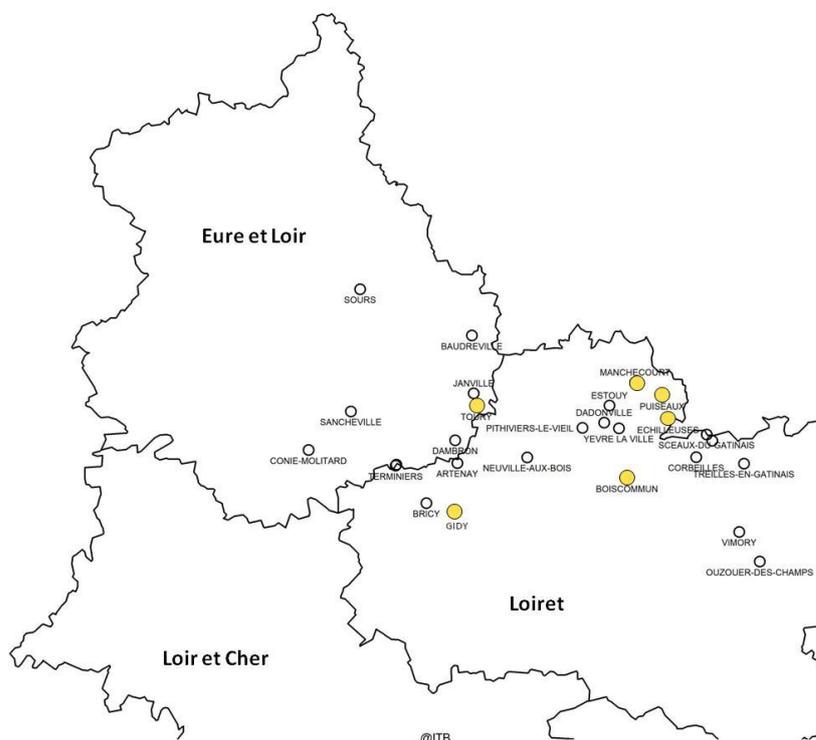
La réglementation avec la disparition des triazoles ne permet plus **de contrôler efficacement la cercosporiose** et la problématique s'étend d'années en années à l'ensemble de la zone de production. Si la lutte génétique reste une priorité, la sélection de variétés résistantes ne se fait pas aussi vite que la réglementation nous y contraint. En 2017, la perte sur l'ensemble des sucreries est chiffrée entre 5 et 10 % soit de 50€ à 100€ de l'hectare pour un planteur.

Avec la conjoncture économique (cours mondiaux du sucre au plus bas) qui s'ajoute à toutes ces contraintes, la filière betterave en région Centre – Val de Loire est très inquiète quant au maintien des surfaces. D'autant que dès 2019, les NNI disparaissent ce qui peut encore impacter la productivité de quelques parcelles.

BILAN RAVAGEURS

TEIGNES

6 sites ont été suivis pour couvrir la zone à risque (cultures sèches).



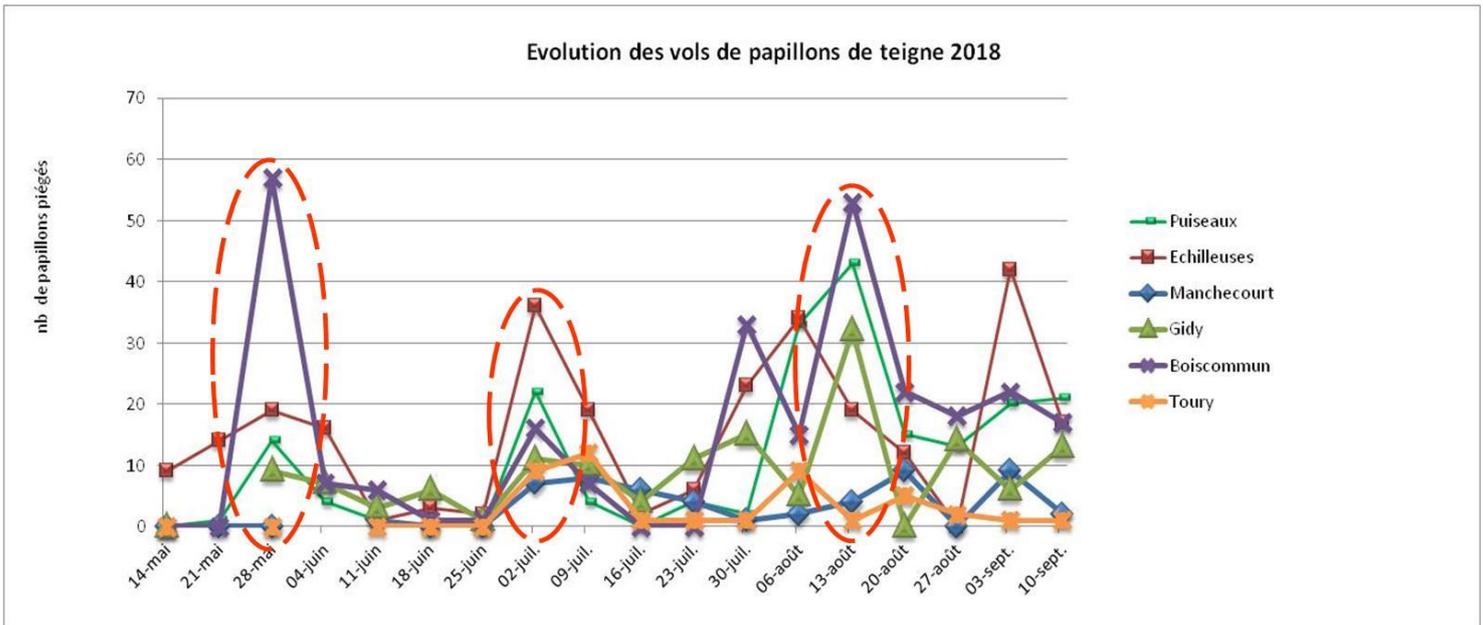
- 1 Toury (28) - CU Toury
- 2 Gidy (45) - Téréos Artenay
- 3 Boiscommun - Soufflet Agriculture
- 4 Echilleuses (45) - Coop Puisseaux
- 5 Puisseaux(45) - ITB 45
- 6 Manchecourt (45) - CU Pithiviers

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

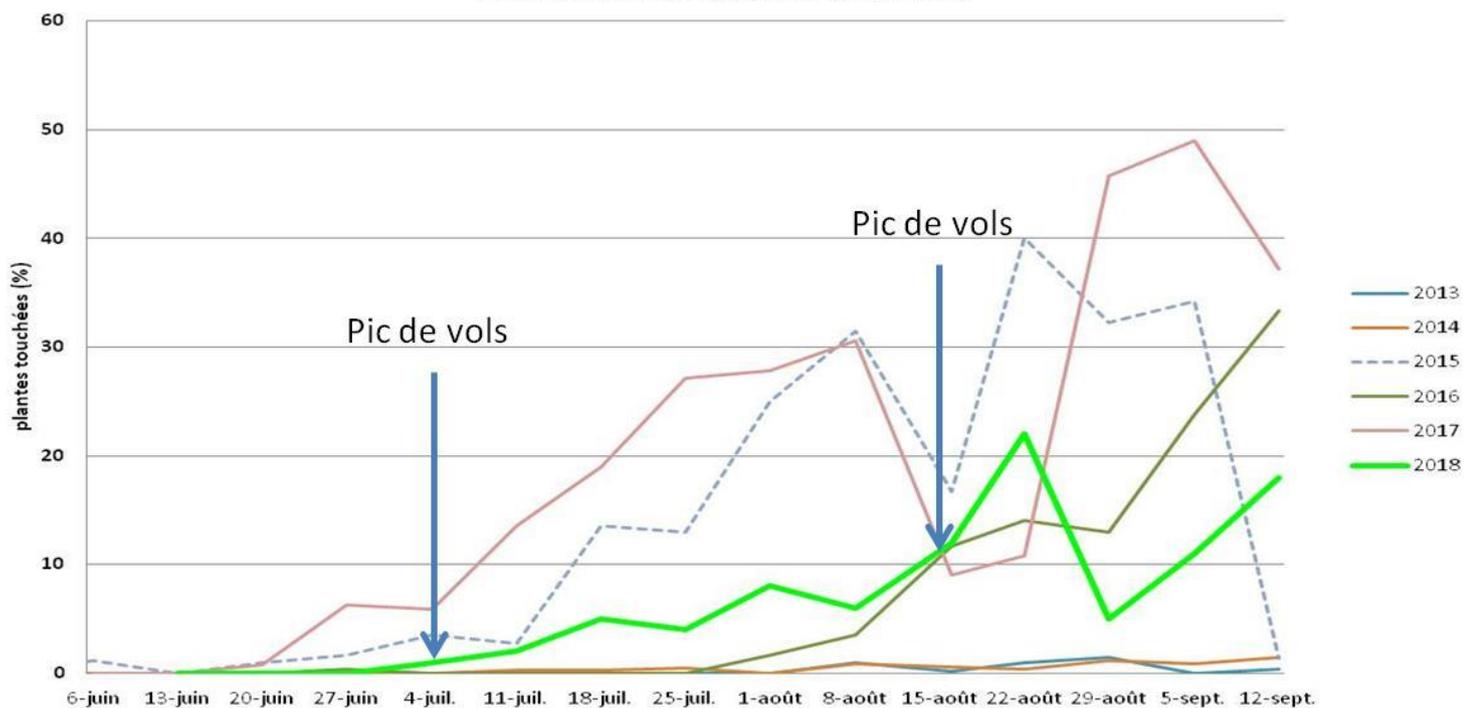
Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

Evolution des vols de papillons de teigne 2018



- 3 pics ont été observés : fin mai, début juillet et mi août
- Captures supérieures à 2017 avec 989 papillons capturés. Cette année, Boiscommun et Echilleuses ont piégé 275 papillons.

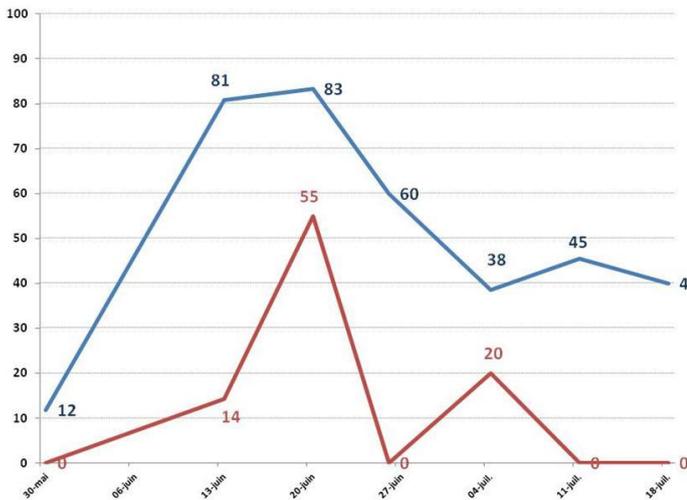
Evolution des attaques 2013-2018



- Apparition des premières chenilles le 2 juillet
- Seuil d'intervention atteint au 16 juillet
- **Toujours une forte pression mi septembre mais ne nécessitant pas d'intervention car à la veille de la récolte**

NOCTUELLES

Evolution de la pression noctuelles 2018



- Apparition dès le 30 mai
- 1er dépassement de seuil (50%) au 20 juin

LIMACES

Pas observées dans le réseau avec un mois d'avril sec.

CONCLUSION

- **Pucerons** : avec la suppression des TS insecticides en 2019, attention à mieux observer ce parasite. Difficile voire impossible de faire un bilan 2018 car **les observations sont trop irrégulières**. **Le % de betteraves avec présence d'aptères** n'est pas correctement renseigné dans Vigicultures.
- **Teignes** : 3 pics sont observés pour les vols de papillons. 83% des parcelles atteignent seuil T1, seulement 3 parcelles traitées. Les conditions sèches de l'année ont favorisé son développement. **Toujours des difficultés pour distinguer les plantes porteuses de chenilles des plantes avec uniquement de vieux dégâts.**
- **Noctuelles** : dans les observations, **pas de distinction entre les dégâts anciens et nouveaux. Difficile d'avoir des données fiables.**

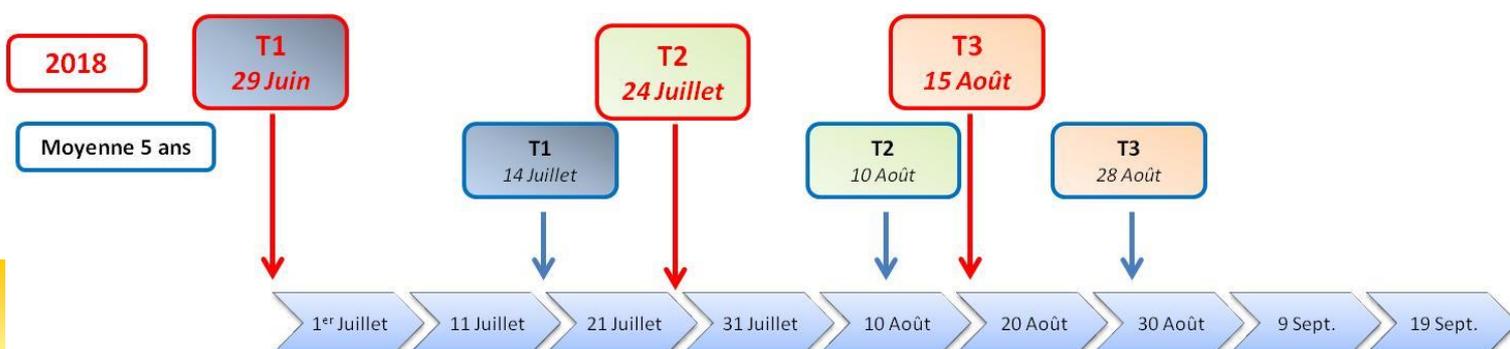
MALADIES DU FEUILLAGE

Quelques chiffres :

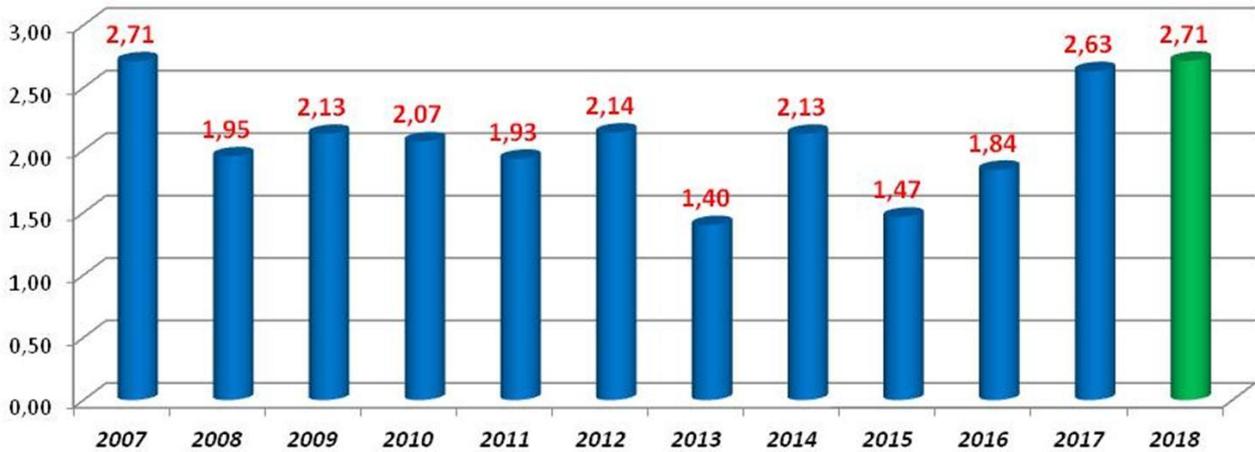
- Environ 30 % des variétés étaient des variétés résistantes à la rouille, ramulariose et cercosporiose (16 % en 2015, 10 % en 2016, 5 % en 2017).

Dates moyennes de franchissement des seuils

- Seuils d'intervention atteints 15 jours plus tôt que la moyenne des 5 dernières années



Nb moyen d'interventions



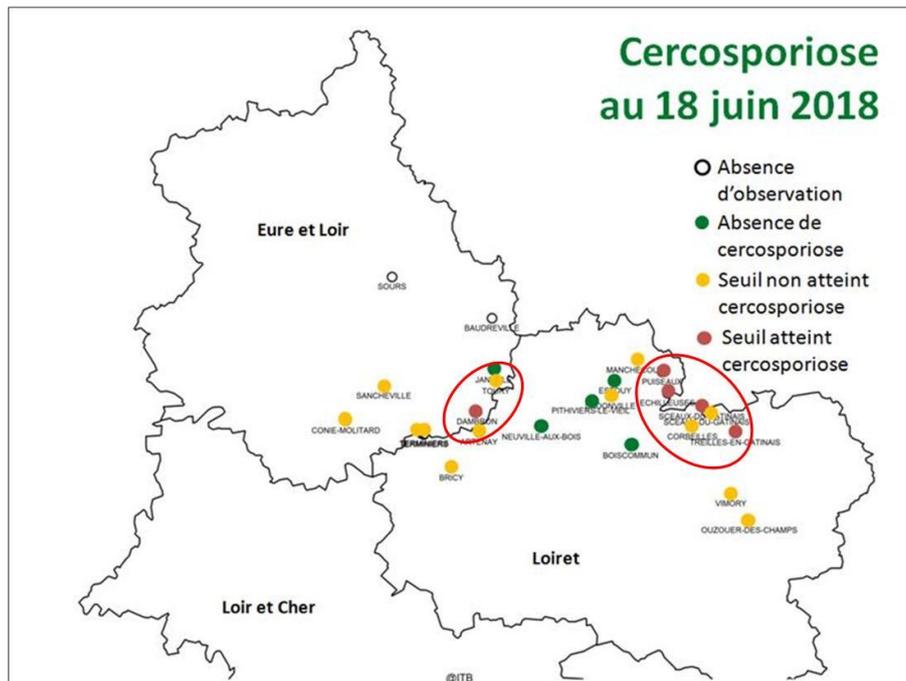
- Nb d'interventions égales à 2007
- Légère hausse par rapport à 2017, compréhensible au regard de la pression cercosporiose
- Supérieur à la moyenne 10 ans qui est de 2 traitements **mais non représentatif de la réalité du terrain car beaucoup de traitements non faits à cause de la sécheresse**

ROUILLE, OÏDIUM, RAMULARIOSE

Maladies peu présentes dans le réseau, n'ont pas déclenché de traitements de part leur seule présence.

CERCOSPORIOSE

- En évolution en tous secteurs, précocité de la maladie
- **Très présente dans le Gâtinais et Montargois**
- **L'Eure Et Loir commence à être bien touchée également**



- Après 2017, la situation cercosporiose devient très préoccupante. Elle n'est plus sous contrôle sur des variétés sensibles (FPR).
- La zone à risques (Corbeilles) s'étend à l'ouest de la région entre Artenay et Toury (zone des sucreries) et touche maintenant en partie la Beauce.
- Une grande variabilité des dates d'intervention du T1, T2 et T3 sur cercosporiose.

Face à ce constat, il est indispensable de réorganiser le réseau d'alerte :

- Avoir des suivis sur des parcelles à variétés sensibles afin d'alerter au plus tôt FPR, FPR/nématodes (variétés très sensibles)
- Et sur des variétés très tolérantes pour limiter la protection (variétés tolérantes)